



## Conseil d'établissement

Date : Le 12 avril 2021

Heure : 19 h

Endroit : Rencontre faite par TEAMS

Présences : David April, Jean Bellefleur, Chantal Dubé, Christine Dubé, Frédérique Grenier-Tardif, Lisa-Marie Imbeault, Philippe Lapierre, Isabelle Morin, Laura Potvin et Nadine Thériault

Absences : Camille Gendron, Julie Mailloux et Mélanie Tardif

Public : Édith Dumont et Angélique Lainey

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
1. Bienvenue / Ouverture de la séance et vérification du quorum (art. 61 LIP)	<p>Mme Chantal Dubé souhaite la bienvenue aux membres. Vérification des présences. Il y a quorum donc la séance peut être tenue.</p>	
2. Adoption de l'ordre du jour	<p>Mme Nadine Thériault fait la lecture de l'ordre du jour. Deux ajouts sont faits :</p> <p>11.1 Frais chargés aux parents 11.2 Correction à la grille-matières de l'école des Vieux-Moulins</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Laura Potvin et résolu <b>QUE</b> l'ordre du jour soit adopté.</p> <p><b>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b> (CE 2020-21-0020)</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
<p>3. Adoption du procès-verbal de la dernière séance (8 février 2021) et suivis</p>	<p>Les membres ont pris connaissance du procès-verbal avant la rencontre.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Lisa-Marie Imbeault et résolu <b>QUE</b> le procès-verbal de la séance 8 février 2021 soit adopté tel que présenté.</p> <p><b>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b> (CE 2020-21-0021)</p>	
<p>4. Retour sur les capsules : Formation et documents</p>	<p>Il n'y a pas de nouvelle capsule en ligne pour l'instant.</p>	
<p>5. Points de la direction d'établissement</p> <p>5.1 Codes de vie 2021-2022 (primaires et secondaire)</p>	<p>Mme Chantal Dubé explique que les codes de vie doivent être revus à chaque année. Elle mentionne que certains changements ont été faits pour 2021-2022 suite à la consultation avec les équipes-écoles.</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b> la consultation et la recommandation favorable des équipes des deux écoles en février et mars dernier;</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b> les explications transmises par la direction d'école sur lesdits documents;</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Nadine Thériault et résolu, d'approuver les codes de vie 2021-2022 (primaires et secondaire) des deux écoles en date du 12 avril 2021.</p> <p><b>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b> (CE 2020-21-0022)</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
5.2 Plan d'action du projet éducatif	<p>La direction mentionne que les plans d'action doivent être revus à chaque année. Les nôtres sont en élaboration afin de les mettre en place en septembre prochain.</p> <p>Pour l'objectif du développement de la compétence en lecture, plusieurs moyens sont déjà établis.</p> <p>Pour celui de la relation école-famille, l'école a fait un sondage auprès des parents membres du CÉ afin qu'ils suggèrent des moyens, mais nous n'avons pas eu de réponse. Il est décidé qu'en septembre, un sondage pourrait être envoyé à tous les parents.</p> <p>Lors de cette discussion plusieurs moyens sont énoncés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Site internet mis à jour régulièrement.</li> <li>-Appel téléphonique, courriel ou commentaire dans l'agenda hebdomadairement.</li> </ul>	
5.3 Règles de classement des élèves et passage d'un cycle à l'autre	<p>Lors des dernières semaines, les équipes pédagogiques ont évalué plusieurs élèves. Le classement relève de la direction d'école, mais celle-ci ne décide pas seule du classement, elle consulte l'équipe pédagogique qui réalise un portrait d'apprentissage pour chaque élève. Ensuite la direction prend les décisions basées sur les observations pédagogiques et informera les parents par téléphone. Les programmes du secondaire à l'école des Vieux-Moulis sont « réguliers » donc plusieurs élèves devront être dirigés vers les programmes adaptés de l'école secondaire de Rivière-du-Loup. Quinze parents seront appelés par la direction qui prendra le temps de bien donner les explications. Celle-ci a déjà rencontré les élèves ciblés afin de connaître leur avis. C'est un travail d'accompagnement pour ces élèves.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
5.4 Calendrier scolaire 2021-2022	Il a été adopté par le CA du 8 décembre dernier. Particularité pour les jeux du Québec du 4 au 12 mars 2022, des athlètes arriveront dans les écoles le 3 mai. Pour l'instant, nos écoles ne sont pas ciblées pour l'utilisation des gymnases ni pour l'hébergement des athlètes, mais cela pourrait changer.	
5.5 Situation COVID	Très heureux de revoir nos élèves, de beaux sourires, des élèves heureux et merci au personnel pour l'accueil et le rappel des règles sanitaires. Nous devons faire respecter les règles et féliciter nos élèves. Il faut maintenant s'attendre à avoir régulièrement des absents, mais il faudra vivre avec. Les fermetures de classe feront partie de notre réalité. Le CSS travaille de près avec la Santé publique.	
5.6 Plan d'action pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence / Projet sexto de la SQ au secondaire	Ce plan d'action relève de la Loi 56. Dès qu'une situation se produit, nous devons faire des interventions rapides. Un des moyens utilisés est le projet sexto de la SQ qui diminue les délais d'intervention. Mme Édith Dumont explique le projet. Les élèves du secondaire ont été rencontrés. Ce projet outille notre milieu scolaire et nous continuons de transférer les situations à notre policière scolaire qui fait le lien avec le DPCP pour évaluer s'il y a matière à poursuite. En 24 h, les vidéos et photographies ne sont plus en circulation. Si les parents veulent en savoir plus sur le sujet, ils peuvent aller chercher les informations sur le site du projet sexto de la SQ.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
<p>6. Représentant des services de garde</p>	<p>M. David April informe les membres que les enfants ont une bonne capacité d'adaptation. Le processus d'inscription commencera à la fin avril afin que les parents puissent inscrire leur enfant via Mozaïk en mai. Un guide commun des règles de fonctionnement sera également disponible pour les parents.</p> <p>Point 11.1 Frais chargés aux parents fait pendant le point 6.</p> <p>Avec le changement de loi, il relève au CÉ et à la direction d'établir les frais chargés aux parents pour les services de garde. Celui-ci doit s'autofinancer. Présentement on attend un décret du ministère pour baliser les tarifs et si nous avons une marge, le CÉ devra statuer sur un montant.</p> <p>La surveillance du midi doit aussi s'autofinancer, donc les parents devront payer pour le midi pour les élèves du secondaire qui ne peuvent pas aller dîner à la maison. Le point sera revu à la prochaine rencontre suite aux balises reçues.</p>	

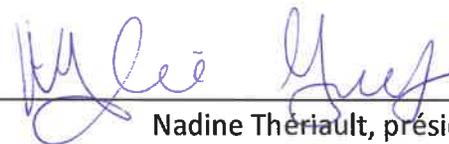
SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
<p>7. Représentant au comité de parents</p> <p>7.1 Distinction Reconnaissance de la Fédération</p>	<p>M. Philippe Lapierre a remis aux membres le document fourni par la Fédération des comités de parents concernant le prix distinction Reconnaissance.</p> <p>Le but est de souligner l'implication d'un ou d'un groupe de parents qui s'implique auprès de l'école, la nomination sera ensuite soumise et votée au comité de parents. Un texte descriptif qui décrit l'implication de la personne ou du groupe sera demandé.</p> <p>Un appel est fait aux parents membres du CÉ. S'ils ont des noms à suggérer, les envoyer à Mme Isabelle Morin et un retour sera fait à M. Lapierre.</p> <p>Pour la tarification des services de garde, le comité de parents attend aussi le décret.</p> <p>Un congrès virtuel se tiendra du 25 au 29 mai 2021 adressé aux parents. Le coût avant le 15 avril est de 50 \$ et après le 15 avril, sera de 100 \$. Si un parent est intéressé par l'invitation, il doit aviser Mme Isabelle par courriel cette semaine. Le budget du CE pourrait être utilisé pour ce congrès.</p>	
<p>8. Représentante de l'OPP de l'école des Vieux-Moulins</p>	<p>Mme Nadine Thériault mentionne que toutes les activités sont sur pause présentement.</p>	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
9. Responsable de la trésorerie	Mme Isabelle Morin mentionne que la pochette de transport pour la présidente a coûté 86 \$ au lieu de 46 \$ donc le solde du compte est maintenant de 1297 \$.	
10. Correspondance	Aucune.	
11. Autres sujets  11.1 Frais chargés aux parents  11.2 Correction à la grille-matières de l'école des Vieux-Moulins	Fait au point 6.  Suite à l'adoption de la grille-matière 2021-2022 de l'école des Vieux-Moulins, la direction explique qu'une coquille qui devait être corrigée en concert avec la consultation des titulaires du primaire et du secondaire. Les heures en art dramatique pour les 5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> années devaient être réduites ce qui a pour effet d'augmenter les heures en français et en mathématique, tout en créant un beau projet d'art dramatique en anglais.	
12. Questions du public	Aucune	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSIONS ET ORIENTATIONS	SUIVI À DONNER
13. Levée de l'assemblée	<b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Laura Potvin et résolu <b>QUE</b> l'assemblée soit levée à 20 h 24.  <b>LA PROPOSITION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b> (CE 2020-21-0023)	



Chantal Dubé, directrice



Nadine Thériault, présidente